



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BEAUVAU DE LA POLICE MUNICIPALE DU JEUDI 16 MAI 2024

Une délégation FOPM a pris part activement au Beauvau de la police municipale le jeudi 16 mai 2024. Celle-ci était composée de Laurent MATEU, Secrétaire Fédéral de la fédération des personnels des services publics et des services de santé FO, et de Ludovic DURAND, Secrétaire Général de FO Police Municipale.

Cette délégation a participé aux deux principales thématiques de cette rencontre. La première portait sur « le métier de policier municipal : fonctionnement, prérogatives et moyens », tandis que la deuxième concernait « l'agent de police municipale : recrutement, formation, reconnaissance et valorisation ».

Les discussions se sont déroulées lors de 8 tables rondes regroupant : les organisations syndicales, élus, fonctionnaires des forces étatiques, un responsable du CNFPT ainsi que des experts.

À la suite de ces échanges, des rapporteurs ont été désignés pour présenter une synthèse lors de la tribune. Les élus FO ont été désignés pour être parmi ces rapporteurs.

Lors de cette première journée, la question de l'évolution des retraites a été unanimement mise en avant.

À la suite des négociations sur le régime indemnitaire et à la rencontre avec Matignon, les signaux semblaient positifs et le gouvernement s'était engagé à travailler sur le sujet.

La création de médaille « police municipale », pour service rendu, le droit de port de l'uniforme pour les retraités lors des cérémonies, une passerelle pour les ASVP, de nombreux sujets ont été évoqués.

Concernant les aspects opérationnels, de nombreux points ont été abordés. Pour FOPM, il est crucial d'améliorer les conditions de travail au quotidien des policiers municipaux, tout en s'opposant à l'obtention du statut d'OPJ comme des forces étatiques. Des demandes telles que le droit au relevé d'identité, la possibilité de souffler le contrevenant de manière autonome, l'établissement d'amendes forfaitaires délictuelles, un accès aux fichiers à moindre coût, des référentiels officiels, une formation adaptée, ont été mises en avant par notre organisation.





Il reste encore 3 sessions pour parvenir à des conclusions lors de ce grenelle de la police municipale, avec la prochaine rencontre prévue le 27 mai à La Grande-Motte. À l'issue de ces discussions, des mesures concrètes seront prises.

Lors de la restitution des travaux, FO a insisté sur l'évolution du régime des retraites qui reste la revendication première et la priorité des priorités attendue par les agents.

Nous avons également évoqué le passage en catégorie B pour tous les agents PM actuellement en C, de B en B+, de B+ en A, de A en A+. Mesure qui permettrait d'offrir de véritables perspectives de carrière et d'évolution au sein d'une même collectivité.

Nous avons rappelé que la reconnaissance passait aussi par les conditions de travail, les moyens mis en place et le respect des élus envers leurs agents.

FO Police Municipale reste engagée dans la bataille et continuera à Revendiquer, Négocier et Tracter des accords permettant l'amélioration des conditions de travail et l'évolution de carrière des agents.

Fait à Paris, le 22 mai 2024

